

## Pour la justesse de son activité, le bénévole doit connaître et comprendre le projet

L'activité d'ensemble de l'association est toujours conduite en référence à la fois aux besoins et aspirations de ses bénéficiaires ET au projet associatif.

Il en va de même de l'activité particulière d'un bénévole, qui prend ses décisions en fonction de la situation ET en conformité avec le projet.

Or l'activité du bénévole

- n'est assujettie à aucune autorité
- représente une part restreinte de son emploi du temps et ne bénéficie pas de l'aisance que donne une longue pratique
- est parfois faiblement encadrée par des dirigeants peu disponibles

Dans ces conditions, l'intégration du projet associatif par le bénévole est un facteur de sécurité pour lui-même, pour les bénéficiaires de son action et pour l'association.

## Principes d'action du fonds de formation CPCA

Pour être pertinent, le programme de formation est défini à l'échelle des réseaux volontaires, soit isolément, soit par coopération de plusieurs réseaux, en référence aux compétences méthodologiques et techniques nécessaires.

Outre les compétences méthodologiques et techniques visées, ces formations doivent assurer aux bénévoles le degré nécessaire de maîtrise du projet associatif requis par leur activité.

La satisfaction de cette exigence est appréciée distinctement pour chaque opération de formation, en fonction de sa thématique et du passé des participants.

**CPCA Rhône-Alpes :**  
(+33) 04 78 98 89 72 / 06 06 69 54 02

PLUS D'INFORMATIONS SUR :  
[www.cPCA-ra.org](http://www.cPCA-ra.org)

**Les partenaires institutionnels :**



Cette plaquette est une synthèse d'un texte riche et complet, n'hésitez pas à nous solliciter et à le consulter.

*Force vive du mouvement  
associatif organisé*

## Un Fonds Commun pour une politique régionale de la Formation des Bénévoles



Travaux de mutualisation :

## LE PROJET ASSOCIATIF DANS LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

Conférence Permanente  
des Coordinations Associatives  
de Rhône-Alpes

Construisons ensemble un territoire de solidarité et de démocratie.

## La notion de projet associatif

Le projet associatif constitue une référence commune et partagée qui fixe

- les valeurs de l'association,
- ses objectifs de transformation sociale,
- sa place dans la société en général, et dans le champ associatif en particulier.

Il dit ce que l'association FERA et ce qu'elle SERA.

Ses énoncés sont évolutifs (à la différence de ceux de l'objet social).

Il établit la cohérence entre différents niveaux d'expression du vouloir :

- o niveau IDENTITAIRE
- o niveau POLITIQUE
- o niveau STRATEGIQUE
- o niveau OPERATIONNEL

Il peut être formalisé dans un document expressément désigné comme tel, mais s'exprime aussi au travers de documents multiples (d'objets et de durée de validité variés)

## Un projet nécessairement politique

L'association est un lieu d'exercice politique.

Elle est régie par une culture et des règles de droit propres.

Elle offre un espace de comparaison, de critique et d'invention de fonctionnements sociaux.

Elle s'invente elle-même.

L'association est un acteur politique dans la cité.

- o soit parce que son objet est proprement politique ;
- o soit parce que son activité est d'une utilité sociale telle qu'en son absence, elle devrait être suppléée par la puissance publique ;
- o soit par le puissant moyen de lien social qu'elle constitue pour ceux qu'elle réunit.

Dans tous ces cas, l'association appartient aux corps intermédiaires par lesquels les individus se rattachent à la société.

Disant comment une association particulière se situe comme lieu d'exercice politique et comme acteur politique, le projet associatif est nécessairement politique.

## Pour la clarté de son engagement, le bénévole doit connaître et comprendre le projet

Le bénévole doit connaître et comprendre le projet associatif, y compris dans ses dimensions identitaire et politique.

Il peut lui emprunter les mots qui disent son propre engagement.

Il prévient le risque de se tromper ou d'être trompé sur son accord réel avec l'action de l'association dans laquelle il s'engage.

Il devient lui-même citoyen de l'association, prenant sa part dans l'évolution des choix de celle-ci.

Il dispose des références nécessaires à l'évaluation de l'action, et aux décisions et arbitrages de son ressort.

## L'action bénévole nécessite la compétence

L'association a besoin des compétences méthodologiques et techniques nécessaires à son activité, ce qui implique :

- que l'ensemble consolidé des compétences présentes dans l'association réponde aux besoins de l'activité fixée par le projet ;
- que l'ensemble des compétences et des disponibilités soit compatibles avec le volume d'activité et les choix d'organisation (répartition des rôles et tâches).

Le bénévole sollicite, dans son activité associative, les compétences et capacités qu'il a constituées en dehors de celle-ci.

Lorsque les compétences et capacités constituées en amont et en dehors de l'activité associative n'y suffisent pas, la formation méthodologique et technique des bénévoles est le moyen d'y remédier.

Le Fonds Commun de Formation des Bénévoles animé par la CPCA Rhône Alpes inscrit dans le contrat régional économique sectoriel de l'économie sociale et solidaire, c'est :

*Une trentaine de réseaux associatifs regroupés soutenant l'engagement des bénévoles en Rhône Alpes, contribuant à l'amélioration d'une politique de formation et des compétences des acteurs*

## TÉMOIGNAGES DES RÉSEAUX SUR LEURS PRATIQUES CONCERNANT *le projet associatif*

***La Fédération Familles Rurales Rhône-Alpes a élaboré un référentiel pour la formation des dirigeants bénévoles sur le projet associatif organisé autour de 5 grands domaines :***

- construire et faire vivre le projet associatif : définition et enjeux du projet associatif
- organiser et animer la vie associative
- représenter l'association et le Mouvement
- gérer les ressources humaines
- gérer les ressources financières

***Les MJC en Rhône-Alpes élaborent, accompagnent et évaluent les attentes des bénévoles pour être au plus près de leurs besoins de formation sur leur projet associatif :***

- apports d'outils méthodologiques et d'évaluation
- pour des formations localisées sur les territoires
- avec la participation de l'ensemble des acteurs (partenaires, adhérents, salaires, bénévoles)

***Les FRANCAS de l'Ain organise des week-ends de formation et de rencontre pour ses adhérents et fait vivre son projet :***

- thématiques abordées : connaissance du mouvement (valeurs de l'éducation populaire en général), jeux et réflexion, coopération et formation citoyenne
- publics : adhérents individuels (jeunes) et adhérents

***Le Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (CADR) organise des journées de formation et une université d'été* annuelle au cours desquelles les responsables associatifs peuvent échanger, s'informer et confronter des bonnes pratiques de solidarité internationale dans une logique de co-construction. La principale difficulté rencontrée est celle de la méthodologie du transfert des acquis dans la vie des associations**